

La Poste Suisse SA

Internet : www.post.ch

Siège : Berne

Forme juridique : société anonyme

Cotation : non cotée

Participation de la Confédération : 100 %

Conseil d'administration : Christian Levrat (président),

Thomas Bucher, Dirk Reich, Ronny Kaufmann et Corrado

Pardini (représentants du personnel), Bernadette Koch, De-

nise Koopmans, Maria Teresa Vacalli, Antonia Wanner

CEO : Roberto Cirillo

Organe de révision externe : Ernst & Young AG, Berne

Breve appréciation des résultats de 2024

En 2024, la Poste a *globalement réalisé* les objectifs stratégiques du Conseil fédéral. L'activité principale de la Poste est confrontée à une baisse de la demande. Elle a donc pris des mesures importantes pour transformer l'entreprise.

Le service universel dans le domaine des services postaux et de paiement a été fourni à des prix équitables et avec la qualité requise. Les parts de marché dans le principal secteur d'activité (lettres, colis et trafic voyageurs) ont pu être préservées, elles ont légèrement reculé en matière de trafic des paiements. Les volumes de lettres, journaux et colis en trafic national ainsi que la fréquentation des offices de poste ont continué de baisser.

Malgré cela, le produit d'exploitation s'est amélioré de 347 millions de francs par rapport à l'année précédente pour atteindre 7,63 milliards, principalement grâce à des acquisitions et des mesures de prix. Le résultat d'exploitation (401 mio CHF) et le bénéfice consolidé (324 mio CHF) ont également connu une nette augmentation. La Poste va donc verser un dividende de 100 millions à la Confédération.

La Poste est un employeur socialement responsable qui soutient la conciliation de la vie familiale et professionnelle.

Dans un monde de plus en plus numérisé, la demande pour les prestations du service universel continue de diminuer, en compliquant de la sorte toujours plus le financement pour la Poste. C'est pourquoi le Conseil fédéral a lancé une vaste opération de modernisation du service universel au moyen de la révision de la législation sur la poste.

Dans le contexte actuel, la Poste relève le défi avec sa stratégie « Poste de demain » qui vise à accroître l'efficacité dans l'activité principale traditionnelle, combinée à la mise en place de nouveaux secteurs d'activité porteurs de croissance. Le Conseil fédéral est conscient que cette stratégie soulève des questions de politique de réglementation concernant la neutralité concurrentielle d'une activité économique de l'État. Il s'attend à ce que les nouvelles activités de la Poste - notamment dans le domaine numérique - dépassent le plus rapidement possible le seuil de rentabilité et que toute nouvelle acquisition se fasse avec retenue et circonspection.

Chiffres-clés

	2024	2023
Finances et personnel		
Chiffre d'affaires (mio CHF)	7626	7279
Bénéfice consolidé (mio CHF)	324	254
Total du bilan (mio CHF)	112 055	108 866
Ratio de fonds propres (%)	9,5	9,4
Effectif (ETP)	35 106	34 587

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Satisfaction du personnel (0 - 100)	n. c.	n. c.
Dividende à la Confédération (mio CHF)	100	50
Lettres adressées en Suisse (mio d'envois)	1423	1517
Colis en Suisse (mio d'envois)	169	174
Variation dans les fonds de clients (mrd CHF)	-0,004	-2,4
Taux de couverture technique CP (%)	111,0	106,1
Taux de couverture économique CP (%)	96,9	96,3

Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF) ¹⁾	259	255
Émoluments (mio CHF)	0	0

¹⁾ Indemnités versées à CarPostal et pour l'aide indirecte à la presse (la subvention étant versée aux éditeurs et non à la Poste).

A. Réalisation des objectifs en 2024*

1. Orientation stratégique

La Poste fournit dans toute la Suisse un service universel de qualité (services postaux et services de paiement) à des prix équitables.

La Poste a assuré l'accès à ses prestations via le réseau postal avec la qualité requise et a respecté les délais de distribution des lettres, des colis et des journaux. La satisfaction de la clientèle était stable. Concernant les prix, la Poste a obtenu des résultats plutôt avantageux en comparaison internationale (en parité de pouvoir d'achat).

La tendance à la baisse des volumes dans l'activité principale s'est poursuivie. Le nombre de lettres adressées a diminué de 6,2 % par rapport à l'année précédente, celui des journaux et magazines en abonnement de 3,5 %. À nouveau, les volumes de colis ont également diminué (-2,8 % pour les envois nationaux). Parallèlement, la part de marché de PostFinance dans le trafic national de paiement a continué de diminuer, passant pour la première fois sous les 30 %. Le recul des versements en espèces aux guichets des offices de poste a été particulièrement marqué, puisqu'ils ne représentaient plus qu'environ 1,3 % du volume total des transactions. Ces évolutions reflètent la pénétration croissante des services numérisés dans l'économie et la société et posent un défi stratégique fondamental à la Poste qui a de plus en plus de difficultés à fournir le service universel de manière autonome, comme l'exige la loi.

La Poste fait avancer la transformation numérique.

Dans ce contexte, la Poste investit dans la mise en place de nouveaux modèles commerciaux numérisés (cf. également ch. 4). Le secteur d'activité « Services de communication » a enregistré un bond important de son chiffre d'affaires - principalement grâce à une croissance inorganique - mais est resté en dessous du seuil de rentabilité. N'intervenant qu'à hauteur de 2,7 % dans les produits d'exploitation du groupe, il a encore peu contribué à compenser la baisse de la demande dans les activités postales classiques.

La Poste réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Chez CarPostal, 100 bus électriques étaient en service ou commandés et la décarbonisation complète de la flotte est prévue d'ici 2035. La majorité des véhicules de livraison dans les centres urbains sont déjà entièrement électrifiés.

2. Objectifs financiers

La Poste assure la valeur de l'entreprise.

Le résultat financier était positif : le produit d'exploitation

s'est amélioré de 4,8 % pour atteindre 7,6 milliards de francs, le résultat d'exploitation s'est élevé à 401 millions, soit 78 millions ou 23,9 % de plus que l'année précédente. Prises pour les produits logistiques, les mesures de prix ont déployé leurs effets durant l'exercice et ont largement contribué à cette amélioration. Ces mesures et les gains d'efficacité ont largement permis de compenser le net recul du résultat d'exploitation de PostFinance (-61 mio CHF ou 22,9 % ; évolution négative des taux d'intérêt et corrections de valeur) et de RéseauPostal (baisse des volumes).

Malgré la clôture positive de l'exercice, la valeur ajoutée de l'entreprise (résultat d'exploitation ajusté moins coût du capital) est restée nettement négative, à moins 202 millions de francs¹. Cela signifie que la Poste n'était plus en mesure de couvrir ses coûts de capitaux par ses propres moyens.

Compte tenu de la situation financière solide de la Poste, le conseil d'administration propose de verser un dividende de 100 millions de francs, soit 50 millions de plus que l'année précédente.

3. Objectifs en matière de personnel

La Poste est un employeur attrayant et pratique une politique du personnel progressiste et socialement responsable.

La Poste employait 33 321 personnes (équivalents temps plein) en Suisse, dont 84 % bénéficiaient de rapports de travail régis par une CCT. Les conditions d'emploi de la Poste répondent aux attentes actuelles, par exemple en ce qui concerne la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle (modèles de travail individualisés, contributions financières à la garde extra-familiale des enfants) ou en matière de formation et de perfectionnement. La satisfaction des collaborateurs s'est à peine détériorée par rapport à l'année précédente.

La Poste encourage l'inclusion et la diversité. Les femmes représentaient environ 41 % des effectifs du groupe, 25 % de la direction du groupe et 44 % du conseil d'administration.

La Poste a formé au total 1887 apprentis dans 19 métiers, principalement dans les domaines de la logistique, du commerce de détail, du commerce et des TIC. Elle était ainsi la troisième plus grande entreprise de formation de Suisse. Le nombre d'apprentis représentait 5,7 % des effectifs.

4. Coopérations et prises de participation

Les coopérations de la Poste soutiennent l'activité principale, sont gérées de manière professionnelle et tiennent suffisamment compte des risques.

¹ Corrigée des coûts nets du service universel et de la valeur du monopole sur les lettres pesant jusqu'à 50 grammes, la valeur ajoutée de l'entreprise est positive : 93 millions de francs.

La stratégie de la Poste vise à compenser la contraction continue de son activité principale par la croissance de nouveaux secteurs d'activité, principalement la logistique des marchandises et les services de communication (cf. ch. 1). Pour réaliser cette stratégie de croissance, la Poste mise sur l'acquisition d'entreprises tierces. Durant l'exercice, elle a investi au total 246 millions de francs dans des acquisitions. Le résultat d'exploitation (EBIT) de l'unité Services de communication est néanmoins resté négatif, à -67 millions de francs. Le secteur de la logistique des marchandises a également enregistré un EBIT négatif de moins 9 millions de francs.

Le Conseil fédéral estime que les acquisitions réalisées répondaient aux critères fixés dans les objectifs stratégiques. Parallèlement, il est conscient que le développement des activités commerciales de la Poste dans des domaines ne relevant pas du service universel soulève des questions de politique de réglementation. Le Conseil fédéral s'attend à ce que les unités nouvellement créées soient rentables dans un délai raisonnable et que les éventuelles acquisitions, notamment dans le domaine numérique, soient réalisées avec prudence et circonspection.

En fin de compte, le défi stratégique de la Poste ne peut être relevé durablement que par l'adaptation du service universel aux nouveaux besoins de l'économie et de la population. C'est pourquoi le Conseil fédéral a lancé une révision de la législation postale à l'été 2024.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision (Ernst & Young SA) a certifié les comptes de la Poste sans réserve et recommande d'approuver les comptes annuels consolidés pour l'exercice 2024.

C. Propositions à l'assemblée générale

Les droits d'actionnaire dont bénéficie la Confédération sont exercés par le DETEC et le DFF.

L'assemblée générale ordinaire de La Poste Suisse SA se tiendra le 6 mai 2025. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

1. d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de La Poste Suisse SA, ainsi que les comptes consolidés pour l'exercice 2024, et de prendre connaissance du rapport de l'organe de révision ;
2. de verser un dividende de 100 millions de francs sur le bénéfice disponible, qui s'élève à 1 225 776 984 francs, et de reporter le solde à nouveau ;
3. de procéder aux élections suivantes :
 - 3.1 Réélection de Christian Levrat à la présidence du conseil d'administration pour deux ans ;

- 3.2 Réélection de Thomas Bucher, Ronny Kaufmann, Bernadette Koch, Denise Koopmans, Corrado Pardini, Dirk Reich, Maria Teresa Vacalli et Antonia Wanner en tant que membres du conseil d'administration pour deux ans ;

- 3.3 Réélection d'Ernst & Young SA, à Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2025 ;

4. d'approuver, pour l'exercice 2026, les plafonds maximums de rémunération globale suivants :

- 4.1 1 227 245 francs pour les honoraires du conseil d'administration (y compris le président) ;

- 4.2 279 645 francs pour les honoraires du président du conseil d'administration ;

- 4.3 6 414 072 francs pour les membres de la direction du groupe (y compris le CEO) ;

5. de prendre acte du fait que les plafonds des rémunérations des organes de direction suprêmes ont été respectés au cours de l'exercice 2024.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 14 mars 2025 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de La Poste Suisse SA.